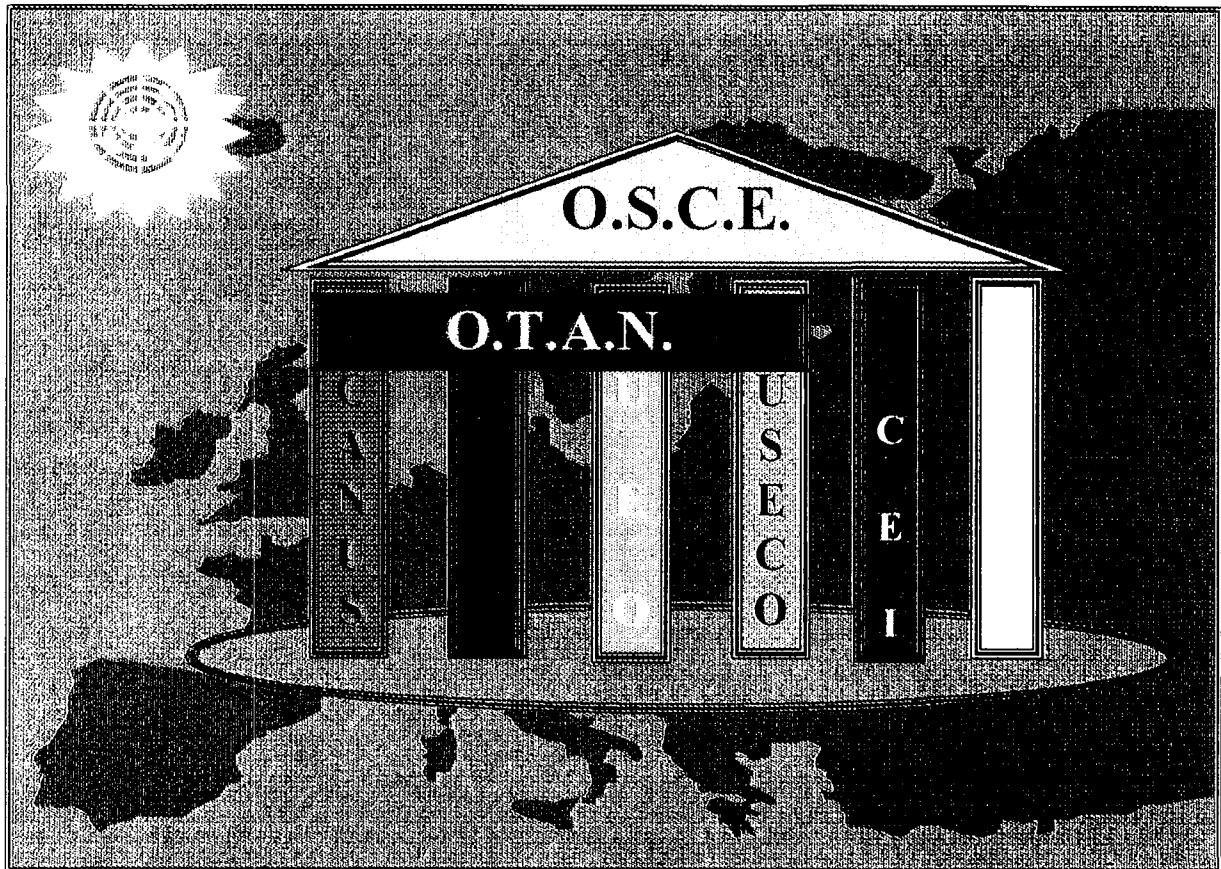


Mémoire de géostratégie:

VERS DE NOUVELLES ALLIANCES DE SÉCURITÉ POUR L'EUROPE?



Chef d'Escadrons François LAPLACE
5° Promotion - Groupe D1

SOMMAIRE

- **AVERTISSEMENT.** p. 2
- **AVANT-PROPOS.** p. 3
- **INTRODUCTION.** p. 4
- **I) MENACES ET DISPOSITIF DE SÉCURITÉ AUJOURD'HUI.** p. 5
 - 11. Un héritage de la Guerre Froide.
 - 12. Quelles menaces?
 - 13. Un dispositif insuffisant.
- **II) L'ÉLARGISSEMENT DE L'OTAN: NI FATALITÉ, NI PANACÉE.** p. 8
 - 21. L'OTAN élargie est-elle indispensable?
 - 22. L'élargissement de l'OTAN n'est pas exclusif d'effets pervers.
- **III) UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE CENTRAL.** p. 10
 - 31. Un dispositif de sécurité adapté.
 - 32. Un nécessaire coopération avec les structures existantes.
 - 33. Une OTAN reconstruite.
- **CONCLUSION** p. 14
- **ANNEXE 1: ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.** p. 15
- **ANNEXE 2: BIBLIOGRAPHIE.** p. 16
- **ANNEXE 3: NOTES** p. 17
- **ANNEXE 4: CARTOGRAPHIE.** p. 18
 - * *CARTE 1:* l'organisation politique proposée.
 - * *CARTE 2:* les alliances majeures actuelles.
 - * *CARTE 3:* les alliances renouvelées.

AVERTISSEMENT

Le présent mémoire de géostratégie s'inscrit dans la continuité du mémoire de géopolitique intitulé "LA STABILITÉ DU CONTINENT EURASIATIQUE PAR LA DIVISION RAISONNÉE: UNE AUTRE VOIE POUR LA SÉCURITÉ." Avant d'aborder les aspects stratégiques de cette question, il ne paraît pas inutile de rappeler les principales idées émises dans le premier document car elles continueront de marquer la suite du travail.

Il est apparu que la politique d'intégration européenne, différenciée ou sans limites, est une utopie crisogène et que la constitution d'un ensemble européen reposant sur trois piliers principaux doit permettre, à l'horizon de la moitié du XXI^e siècle, de garantir un meilleur équilibre du continent.

En effet, l'Europe apparaît comme un ensemble fragmenté de 45 états avec au moins 50 nations ou entités ethnolinguistiques à vocation nationale. La diversité est perceptible dans les domaines géographique, économique, culturel et religieux. Mais elle touche aussi la politique intérieure ou extérieure au point de créer des situations potentielles de troubles graves.

Il a été montré que l'expérience de la construction de l'Union Européenne fournit des idées et des concepts qui méritent d'être exportés, si ce n'est transposés. Ce sont, en particulier, les grands principes qui fondent son fonctionnement et ses institutions.

A la question récurrente de la construction européenne trop rarement posée explicitement ¹: « L'Europe : pourquoi faire? », il a été brièvement proposé de répondre par la nécessité de "servir la Paix et la Liberté dans cinq dimensions touchant à la sécurité" (l'économie, la diplomatie, la politique intérieure, le silence des armes et l'environnement). De plus, il est considéré que c'est bien la politique qui doit être au pouvoir, non l'économie, sans nier pour autant l'importance considérable des dimensions économiques et sociales.

Par ailleurs, on a été amené à considérer qu'en faisant de la Russie un partenaire privilégié, l'Union Européenne bénéficiera des avantages de l'émergence d'un pôle solide à la jonction de deux mondes, l'europpéen et l'asiatique.

Enfin, l'étude de quatre scénarios a conduit à privilégier celui qui permet à la fois de consolider l'acquis, de considérer la Russie comme acteur régional autonome et de permettre aux PECO de construire un sous-ensemble régional à forte potentialité et cohérent, à défaut d'être homogène. Il s'agit de la **construction d'un troisième grand pilier européen**. Considérant l'Union Européenne et la Russie comme deux piliers essentiels et achevés de l'Europe, ce sous-ensemble regrouperait les dix-sept pays de l'Europe Centrale et Orientale au sein d'une structure basée sur le modèle de l'Union Européenne dont le « noyau dur » pourrait être le groupe de Visegrad². L'édifice européen pourrait ainsi être schématisé dans la formule: **Europe = (15)+(17)+1**. En comblant un vide géopolitique et en évitant une nouvelle partition bipolaire du continent, ce troisième pilier constituerait donc un facteur d'équilibre entre une Union Européenne qu'il reste à consolider et une Russie qui doit exister.

★ ★ ★

AVANT-PROPOS

Avant toute évocation de l'Europe, il semble toujours nécessaire de préciser à quelle portion du globe terrestre il est fait allusion. En effet, ni l'histoire ni la géographie ne donnent une définition arrêtée de l'Europe. Dans le mémoire de géopolitique déjà évoqué, c'est la définition de Yves Lacoste qui avait été retenue. Mais, il était toutefois précisé que Chypre et la Turquie en étaient exclues sans que cela remette en cause les fondements de l'étude. Le terme d'Europe avait donc été préféré à celui d'Eurasie. Au moment d'aborder les questions stratégiques, il ne semble pas souhaitable d'écarter les approches immédiates des ensembles à considérer.

Dans le présent document, les alliances et organisations de sécurité seront aussi évoquées (Carte 2). L'OTAN est par essence liée à la sécurité européenne et compte la Turquie parmi ses membres. De même, l'O.C.S.E. trouve sa raison d'être dans la stabilité du continent et les républiques d'Asie centrales en sont membres.

Il convient donc de définir une terminologie qui évite les confusions ou les erreurs d'interprétation sur le fond. C'est ainsi que les termes suivants seront adoptés:

- Union Européenne: les quinze pays membres de l'UE.
- Union d'Europe Centrale et Orientale (U.E.C.O.): les dix-sept pays susceptibles de constituer le pilier central européen déjà évoqué (Carte 1).
- Europe: tous les états de l'ensemble géographique défini par Yves Lacoste.
- Eurasie: L'Europe, la Turquie et les Républiques d'Asie Centrale.

★ ★ ★

INTRODUCTION

L'émergence d'un monde que certains considèrent désormais comme unipolaire et le traumatisme créé par la disparition brutale de l'ENNEMI³ tend à réduire la recherche d'une stratégie nouvelle à la redéfinition d'alliances, si possible universelles, interactives et interdépendantes. Ce rêve wilsonien en forme de quête du Saint-Graal a le mérite de masquer l'absence de réflexion politique pour mieux se complaire dans le confort de ce que le Général POIRIER qualifie de "*sociétés anonymes*"⁴ en se parant de la vertu de la **sécurité collective** qui n'est, selon R.N. STROMBERG, qu'un "*tranquillisant verbal*". La réflexion sur les moyens est plus abordable que celle sur les buts qui peut mettre à jour la naturelle divergence des intérêts au détriment éventuel d'un consensus intellectuellement et politiquement confortable.

Or l'implosion du Pacte de Varsovie et l'éradication progressive, quoiqu'encore inachevée, du communisme en tant que système organisateur de sociétés, ont créé un vide stratégique incontestable en Eurasie. Après avoir réfléchi à l'élargissement de l'Union Européenne, la tentation est alors grande de chercher un parallèle avec celui de l'OTAN. D'autant qu'une autre expression de la *pensée unique* voudrait que les ennemis d'hier deviennent naturellement les alliés de demain. Mais cette conception est basée sur une extrapolation et un postulat fallacieux. D'une part, ce qui a valu pour la réintégration de l'Allemagne dans le camp occidental⁵ n'est pas transposable à la fin de la Guerre Froide car celle-ci n'a pas eu lieu et n'a abouti qu'à une pseudo-victoire par défaut. De même, le sursaut qui a permis de dépasser les rancoeurs de la veille pour faire face à l'U.R.S.S. de Staline est aujourd'hui privé de point d'appui. D'autre part, selon les termes de Bruno COLSON, "*il ne faut pas croire que l'Europe de l'Est, si elle n'est plus communiste, est forcément en train de basculer dans le camp désormais unique, du capitalisme libéral et démocratique à l'américaine*"⁶. L'apparente véracité de cet axiome est renforcée par les efforts réalisés par les pays d'Europe Centrale et Orientale pour être admis dans l'Union Européenne et dans l'OTAN. Elle est aussi relayée et amplifiée par plusieurs décennies de "socialisation des élites"⁷ et des médias pour qui "*le primat de l'économique est devenu le credo de la réflexion, qu'elle soit d'inspiration libérale ou marxiste [mais] les deux approches ne sont que les deux faces d'une même conception matérialiste de l'Histoire qui rabaisse la dignité de l'Homme*"⁸.

Aussi paraît-il opportun de poursuivre la réflexion sur l'évolution du continent Eurasiatique en cherchant à intégrer une Union d'Europe Centrale et Orientale dans un ensemble d'alliances alternatives ou complémentaires à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Considérant que d'une façon plus générale, le terme d'alliance recouvre un accord formel entre deux nations ou plus pour collaborer sur des questions de sécurité entendue elle-même comme l'opportunité offerte aux populations qui composent un ensemble politique de s'épanouir dans la Paix et la Liberté, il apparaît que l'U.E.C.O. doit pouvoir donner naissance à un sous-ensemble autonome mais complémentaire d'une OTAN reconstruite plutôt que rénovée.

Après avoir indiqué en quoi les organisations actuelles de sécurité sur le continent Eurasiatique ne constituent pas un dispositif suffisant pour faire face aux crises potentielles auxquelles pourraient devoir faire face l'U.E.C.O., il apparaîtra que l'élargissement de l'OTAN n'est ni une fatalité, ni une panacée avant d'indiquer comment le nouvel ensemble politique pourrait constituer un pôle stratégique central en partenariat avec les organisations existantes.

★ ★ ★

D) MENACES ET DISPOSITIF DE SÉCURITÉ AUJOURD'HUI.

Le dispositif actuel de sécurité du continent est directement hérité de la Deuxième Guerre Mondiale ou de la Guerre Froide en dépit d'évolutions considérables depuis le début des années 90. Or, l'étude des menaces potentielles montre que malgré des adaptations "à marche forcée", toutes les crises pourraient ne pas être résolues dans ce cadre déjà complexe.

11) UN HÉRITAGE DE LA GUERRE FROIDE:

A l'exception de quelques alliances ou traités sub-régionaux récents, l'ONU, l'OTAN, le Conseil de l'Europe, l'O.S.C.E., la C.E.I. et l'U.E.O. sont avant tout des remparts face à une résurgence des grands conflits qui ont ensanglanté le continent durant ce siècle. A ce titre, ils sont le fait des Princes qui siègent comme membres permanents du Conseil de Sécurité. Basés sur les principes fondateurs de l'ONU, ils en sont aussi le prolongement. Dépassés par le choc stratégique, ils sont condamnés, pour survivre, à la fuite en avant de l'élargissement ou de la rénovation tout en se livrant d'ailleurs une "*compétition courtoise mais acharnée pour prétendre répondre aux nouveaux besoins de sécurité et de défense en Europe*"⁹.

- L'ONU, héritière de la S.D.N et enrichie des travaux anglo-sino-russo-américains de Dumbarton Oaks de 1944, a été construite pour éviter la résurgence d'un nouveau conflit mondial et se veut le rempart contre les conflits interétatiques. La liste des membres fondateurs et la rédaction du paragraphe 2 de l'Article 53 contribuent à illustrer de façon éloquente les circonstances de sa création. Des expériences antérieures comme celle du Sinaï ou du Cambodge montrent qu'un savoir faire a été acquis dans les actions diplomatiques bénéficiant de l'accord préalable des parties. Mais toutes auront, au préalable, obtenu l'assentiment ou le défaut d'opposition des membres permanents du Conseil de Sécurité qui fournissent (théoriquement!) près de 47% du budget de l'organisation. De plus, la France et le Royaume-Uni apparaissent comme premiers contributeurs de forces. De fait, l'Organisation n'existe qu'à travers ces cinq principales puissances.

- Les autres organisations répondent à des buts identiques et sont, en vertu du Chapitre VIII de la Charte, soumis aux principes de l'ONU dont ils peuvent précéder ou compléter l'action comme l'O.S.C.E. commence à savoir le faire. On peut remarquer qu'elles comptent toutes au moins un membre permanent du Conseil de Sécurité. Il faut noter aussi que, devant l'incapacité de l'OTAN à résoudre la question gréco-turque, on peut s'interroger sur sa capacité à être qualifiée d'organisation de sécurité. De part l'article V du Traité de Washington, l'OTAN est une alliance de défense mutuelle en cas d'agression caractérisée. Sa mise en oeuvre serait, selon les termes du paragraphe 1 de l'article 53 de la Charte, soumise à l'autorisation du Conseil de Sécurité. En dépit de la reconnaissance de la "légitime défense"¹⁰, on perçoit vite le piquant de la situation. S'il est permis de considérer qu'existe actuellement un consensus de fait au sein du Conseil de Sécurité sur la très grande majorité des crises interétatiques, le paragraphe 1 de l'Article 7 de la Charte interdit de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un Etat membre. C'est ainsi que les alliances actuelles en Europe, au premier rang desquelles l'OTAN et le volet militaire de la C.E.I., ont perdu toute raison de se maintenir en l'état. Selon Bruno COLSON, tous les historiens des alliances considèrent que celles-ci ne peuvent survivre à la victoire, sauf à devenir le champ d'action privilégié d'un "*hegemon*".

Pour leur permettre de survivre en réponse à des intérêts autres que la sécurité aux frontières, il faut leur trouver une nouvelle raison d'être. C'est la rénovation, en tant que redéfinition des buts et des modes d'actions sans modification fondamentale des moyens. C'est l'élargissement, comme ouverture du champ d'action de l'hegemon.

12) QUELLES MENACES?

Dans le contexte de l'après guerre froide, quelles menaces peuvent peser sur la Paix et la Sécurité des pays de l'Europe Centrale et Orientale? Il apparaît qu'elles peuvent être distinguées selon leur origine plutôt que par leur domaine ou zone d'application bien que les Balkans et la Transcaucasie en soient des illustrations très actuelles. En effet, elles revêtent des formes variées et touchent simultanément à plusieurs domaines de la sécurité. Afin d'éviter une approche par grandes catégories d'intérêts, il semble préférable de distinguer les menaces en fonction de leur origine. Elles peuvent être adverses, intérieures ou "amies".

121. Les menaces adverses: La reconnaissance de l'intangibilité des frontières et les garanties offertes par l'ONU ont considérablement réduit les menaces extérieures directes et clairement identifiées. Cependant, des agressions¹¹ ponctuelles du fait d'un Etat ou d'éléments pseudo-incontrôlés ne sont jamais à exclure dans des pays où les frontières officielles ne correspondent que rarement aux réalités ethniques, culturelles ou historiques. En outre, l'impossible résurgence d'un gouvernement susceptible de remettre en cause, même si ce n'est que momentanément, les engagements antérieurs n'est pas garantie par une stabilité suffisante des Etats qui ont retrouvé la démocratie¹². Néanmoins, les progrès accomplis permettent de penser que l'occurrence deviendra toujours plus faible. En revanche, les agressions indirectes sur les intérêts vitaux, les centres d'approvisionnement, les ressortissants, les représentations diplomatiques, économiques ou politiques par des éléments non contrôlés (ou présentés comme tels) ne sont pas à exclure. Hors des pays d'Etat de droit et pleinement à même d'assumer leurs responsabilités sur leur territoire, le risque n'est pas négligeable. Le scénario de la prise d'otages de l'ambassade des U.S.A. à Téhéran peut se reproduire. Enfin, les Etats ne peuvent plus constituer les seules menaces extérieures. Les sujets de mémoires de stratégie et d'E.P.O. des stagiaires du C.I.D. illustrent les nombreuses études en cours. Il faut citer la menace terroriste d'origine religieuse ou idéologique, l'immigration massive et clandestine, les organisations criminelles transnationales, la fuite des cerveaux et, bien sûr, la prolifération des armes qu'elles soient ou non de destruction massive.

122. Les menaces intérieures: Les menaces intérieures sont propres à chaque Etat. Leur intensité est inversement proportionnelle à la solidité de l'appareil d'Etat. C'est la contrepartie incontournable de la démocratie et du libéralisme. Mais, à l'évidence, ils ne sont pas exclusifs d'un Etat de droit pour tous les citoyens. Ces menaces intérieures trouvent leur origine dans l'irrédentisme, les oppositions ethniques, la nostalgie d'un système fort, fut-il totalitaire¹³, les déséquilibres sociaux, les trafics en tout genre et particulièrement ceux directement liés à la drogue (armes, blanchiment d'argent, etc ...), les sectes ou la corruption comme facteur déstabilisateur de l'appareil d'Etat. Toutes peuvent être transnationales mais elles se développent d'autant mieux que l'Etat est défaillant.

123. Les menaces amies: "*Timeo Danaos et dona ferentes*"¹⁴. Ce dernier aspect, paradoxal dans son expression, est dangereux car insidieux faute d'être ouvertement hostile. Il est moins l'expression d'une volonté de nuire que la conséquence de comportements concurrentiels ou hégémoniques d'alliés trop puissants. Il ne crée pas de situations de crises ouvertes mais peut se concrétiser à l'intérieur par une manifestation de rejet, l'aggravation de tensions sociales, économiques, culturelles ou politiques et, à l'extérieur, par une perte d'influence, une fragilisation des alliances, voire des difficultés d'approvisionnement.

Moins qu'à l'agression militaire, ce sont ces menaces ouvertes ou diffuses sur la Paix et la Liberté des populations que doivent contrer les dispositifs de sécurité confrontés, en Europe Centrale et Orientale, à la rapide internationalisation de toute crise¹⁵.

13) UN DISPOSITIF INSUFFISANT.

Le dispositif actuel de sécurité en Eurasie n'est pas adapté à toutes les situations potentielles de crise. En effet, les délais de réaction sont allongés par la multiplication des acteurs ; le poids de la présence américaine interdit un changement d'échelle progressif et la diversité des cultures stratégiques¹⁶ n'est pas réellement prise en compte.

Le principe de souveraineté nationale qui interdit l'automatisme de l'engagement, la recherche du consensus, la persistance des intérêts nationaux et les considérations de politique intérieure ne favorisent pas la prise de décisions rapides et efficaces. En outre, l'élargissement de toute alliance pose, avec une acuité toujours plus grande, la question du processus de décision politico-militaire. Il rend plus complexe l'évaluation des buts, des moyens et des risques qui est, selon J.B. Duroselle, le rôle du gouvernement. Quelle que soit son origine, toute crise sur le continent conduit soit à s'immiscer dans les affaires intérieures d'un état membre comme l'a rappelé la Russie dans l'affaire tchéchène, soit à mettre en cause un autre état membre comme étant à l'origine ou en partie responsable de la situation considérée. Par refus de définition d'un droit d'ingérence ou de désignation de l'adversaire, les situations de blocage apparaissent très vite.

De plus, il existe un paradoxe lié à la position des U.S.A. L'exemple yougoslave est révélateur. Le non-engagement américain semble vouer l'action à l'échec car elle n'est pas prise au sérieux. L'engagement de la puissance américaine, subordonné à une menace pour ses intérêts vitaux, lui confère une exceptionnelle gravité. Il ne semble donc pas possible de régler une crise hors la présence américaine, soutenue par la Russie qui n'use pas alors de son droit de veto, à supposer qu'elle puisse actuellement faire autrement. N'y aurait-il donc pas de politique de sécurité possible hors la présence de la Grande Puissance? N'existe-t-il pas de calibre intermédiaire entre le 22 LR des carabines de foire et le 155 mm de l'artillerie lourde? Un facteur d'optimisme semble pouvoir être trouvé dans l'opération ALBA, si l'on admet qu'elle est bien une réussite européenne des européens en Europe.

Enfin, les faiblesses du dispositif de sécurité en Europe sont liées à des différences de cultures stratégiques qui ne sont pas réellement prises en compte. Pendant un demi-siècle, la menace soviétique a imposé aux européens, France exceptée, de dépasser les clivages culturels. Les puissances maritimes saxonnes (Grande-Bretagne, Pays-Bas) ont trouvé dans l'atlantisme le prolongement de leurs liens de sang avec la puissance américaine. Les anciens vaincus y ont trouvé l'opportunité de réintégrer, par la grande porte, la communauté internationale. Les autres ont acquis une position que leur seule géographie¹⁷ ne leur permettait pas d'espérer. Quelques uns, enfin, se sont réfugiés dans une neutralité (ou un neutralisme) confortable. La France, et surtout la France gaullienne¹⁸, a préservé une culture stratégique faite d'indépendance et de responsabilité en s'appuyant sur une Histoire et une géographie que jamais elle ne renia. Or, la révolution stratégique de cette fin de siècle n'en est pas véritablement une. Il apparaît que les difficultés rencontrées sont plutôt les conséquences du retour de l'Histoire. Une parenthèse de cinquante ans s'est refermée. Sans commettre l'erreur d'un déterminisme historique fallacieux¹⁹, il est clair que l'Allemagne peut prétendre assumer en Europe Centrale son rôle moteur naturel de puissance continentale. De même, les "îles" saxonnes peuvent légitimement chercher à préserver leur statut de puissance maritime encouragées par la "grande île américaine" à l'heure où les conditions sont réunies pour le renouveau des puissances continentales. Cette situation alliée à une aversion, héritée des dernières guerres, pour la notion même de puissance qui ne serait pas le prolongement direct de l'hégémonie crée les conditions d'oppositions préjudiciables au règlement des crises sur le continent eurasiatique. Dans le domaine stratégique comme dans les autres domaines de la vie des nations, la pensée unique pourrait donc desservir les intérêts qu'elle prétend préserver.

★

II) L'ÉLARGISSEMENT DE L'OTAN: NI FATALITÉ, NI PANACÉE.

Bras armé de l'Alliance Atlantique, l'OTAN est l'expression concrète de la volonté de défense mutuelle de ce qui constituait initialement le bloc occidental. Dans sa forme actuelle, son élargissement est la réponse à la chronique d'une mort annoncée mais refusée, en même temps qu'elle offre un nouveau refuge aux orphelins du Pacte de Varsovie, sans garantir pour autant l'absence de risques et d'effets pervers.

21. L'OTAN élargie est-elle indispensable?

Alors que la nature des crises susceptibles de survenir sur le continent semble indépendante de l'appartenance ou non à l'OTAN des ex-pays communistes, le bénéfice attendu d'une moindre intensité n'est qu'apparent. En outre, il existe d'autres organisations européennes qui, quoique perfectibles, permettent de concevoir la sécurité du continent sans une OTAN élargie.

Les menaces qui pèsent sur la sécurité des peuples du continent eurasiatique ne changeront pas de nature par le seul fait d'une admission de pays d'Europe Centrale et Orientale dans l'OTAN, alliance militaire de défense mutuelle. L'extension de la zone de responsabilité et les concepts d'opérations autres que la guerre²⁰ ne traduit que la prise en compte de ces menaces et l'étude des moyens pour les résoudre, concrétisant ainsi d'une juste prise de conscience. Si l'OTAN prétend à empêcher l'apparition de telles crises, c'est qu'elle retrouve une dimension globale qu'elle portait en germe. En agissant sur les facteurs politiques et économiques internes des pays membres, elle prétend éliminer les causes pour n'avoir pas à intervenir sur les effets. Mais, la répartition même des responsabilités en son sein ne peut que se traduire par l'adoption au centre du vieux continent de principes et valeurs importées d'outre-Atlantique. Cette vue procède de l'existence supposée de valeurs universelles, détemporalisées et indépendantes du milieu. Elle nie donc les influences culturelles ancestrales, l'Histoire et la Géographie. La persistance de ces facteurs fondamentaux de la nature humaine ne serait ainsi qu'occultée et repoussée aux tréfonds de l'inconscient collectif. Ce n'est donc pas la nature des crises qui changerait mais seulement leur ordre d'apparition au mieux, leur point d'application, au pire.

On pourrait tout au plus compter sur une atténuation des effets qui, chiffrés sur l'échelle de l'horreur humaine, se comptent en nombre de morts, d'enfants mutilés, de veuves, d'orphelins et de villes ou de villages dévastés. La conscience collective des sociétés occidentales s'en trouve donc apaisée. Ce qui, à l'ère de l'immédiateté de sentiments, constitue autant de gages d'efficacité électoralement exploitables. En première approche, il est tentant de s'en féliciter. Mais "*à nier l'histoire, on la force à se dissimuler pour resurgir dans la fureur et la passion*"²¹. L'exemple yougoslave est, à cet égard, édifiant alors que les conséquences de choix occidentaux en Afrique en général et dans la région des Grands Lacs en particulier, pourraient tendre à montrer qu'il n'est pas un cas isolé. Occulter la question des populations déplacées par la folie totalitaire derrière la seule reconnaissance de frontières ou l'énoncé de règles de droit procède de la même approche. Celle-ci est d'autant mieux admise que le problème récurrent du nationalisme, qu'A. EINSTEIN qualifiait de "*rougeole de l'Humanité*", est censé ne pouvoir perdurer au delà de l'inéluctable disparition des Etats-nations. De même, l'éradication des intégrismes et des trafics, transfrontaliers ou non, ne peuvent résulter d'une approche globale externe car l'un et l'autre sont liés à la notion même de survie : celle de cultures, de valeurs ou de religions dans le premier cas, celle d'individus, de privilèges ou de systèmes dans le second.

Mais surtout, il existe pour le continent un dispositif de sécurité qui, amélioré et judicieusement mis à contribution, peut faire l'économie d'un élargissement de l'OTAN. Au sommet, l'Organisation des Nations-Unies a compétence pour traiter des questions européennes. Son action devrait en être d'autant facilitée que quatre des cinq membres

permanents sont directement concernés par la stabilité et la sécurité à leurs portes. Le contre-exemple yougoslave peut ne constituer qu'un fâcheux précédent si les conditions nécessaires à la mise en oeuvre de la P.E.S.C. sont réunies. Agissant dans le cadre du Chapitre VIII de la Charte des Nations-Unies, l'O.S.C.E. est aussi un outil intermédiaire, indispensable quoique perfectible, dont les progrès sont significatifs depuis le début des années 90. Enfin, le Partenariat pour la Paix, comme outil de concertation et d'apprentissage à la coopération, n'empêche pas, sous réserve de poursuivre l'effort, d'insérer des pays non-OTAN dans le cadre d'une action hors Art V, hors zone de responsabilité et bénéficiant des dispositions des Ch VII et VIII de la Charte des Nations-Unies dans un premier temps, puis de l'O.S.C.E. améliorée.

Faute de pouvoir changer la nature des crises et contrainte de ne pouvoir qu'en atténuer les effets, l'OTAN ne paraît pas ainsi devoir être élargie pour contribuer à la sécurité du continent eurasiatique.

22. L'élargissement de l'OTAN n'est pas exclusif d'effets pervers.

Les études et négociations entreprises dès le début des années 90 ont abouti à la recherche d'un élargissement large et progressif qui, dans un premier temps, crée une situation d'exclusion des impétrants ajournés et, dans un deuxième temps, peut conduire à créer une situation de tension à l'inverse de l'effet recherché, tout en favorisant un choc brutal des cultures²².

Il ne paraît pas indispensable de développer les effets pervers de l'élargissement progressif de l'O.T.A.N. Ils procèdent de la même logique que celle exposée pour l'élargissement de l'Union Européenne. Le scénario d'un "*élargissement sans limites*"²³ conduit à repousser les limites de l'Alliance actuelle aux portes du monde russe. Celui de "*l'exclusion annoncée*"²⁴ peut provoquer la reconstitution de deux blocs en Europe avec des conséquences qu'un pessimisme raisonnable permet d'envisager mais dont la portée reste incalculable.

Le choc des cultures doit être considéré dans les deux domaines militaire et civil et à court et long terme. La réunification de l'Allemagne est une bonne illustration de ce phénomène, mais limitée au court terme car le choc s'est produit au sein d'une seule nation à l'Histoire commune. Dans le domaine militaire, et outre les aspects stratégiques évoqués par ailleurs, le choc culturel peut être considéré sous l'angle humain et tactique. L'élargissement de l'OTAN met en contact des soldats, marqués par les lois de l'armée de masse et de la primauté de l'engagement politique étroitement surveillé, avec les conceptions élitistes d'armées professionnelles servant des outils technologiquement développés où la survie de l'homme tend à supplanter le culte de la mission. Les différences de conception tactiques sont moins marquées mais les procédés de combat en vigueur dans les armées du Pacte de Varsovie se démarquent de l'agilité des unités de l'OTAN. Les premières développaient l'offensive à tout prix avec des phases défensives temporaires. Pour les secondes, l'offensive s'inscrit résolument dans une manoeuvre générale défensive et ne vise qu'à établir ou profiter momentanément d'un rapport de forces localement favorable. Mais, grâce à la coopération entre militaires, ce choc initial ne devrait pas constituer un obstacle à long terme. Dans le domaine civil, le choc est celui entre l'héritage judéo-chrétien suivi de la parenthèse communiste avec le rêve américain qui attire les pays ex-communistes vers l'OTAN au moins autant que le seul souci de se rassurer face à la Russie. Selon la classification de Guglielmo FERRERO, c'est la civilisation qualitative européenne face à l'américaine qui est quantitative. L'esprit du "*melting-pot*" s'oppose à l'idée de nation fondatrice des Etats longtemps et souvent muselée ou étouffée. La notion de famille, cellule élémentaire de la société, est incompatible avec l'individualisme sourcilieux tout comme la richesse comme objectif principal d'une société l'est avec l'harmonieuse insertion de chacun de ses membres. Mais, il faut compter avec le passage brutal de la propagande institutionnalisée à la sur-information débridée et celui de la planification

marxiste au capitalisme libéral. Bruno Colson remarque qu'un *"sentiment nouveau est en train de gagner de terrain [en Europe Centrale et Orientale] : une répulsion croissante envers la culture "pop" américaine qui est en train d'envahir ces pays. Ce sentiment ne vise pas tant Coca-Cola ou Mc Donald's que les "produits culturels" américains de cinéma et de télévision où s'étalent une violence extrême et d'autres formes de dégradation humaine. Les pays de l'Est craignent de plus en plus de voir ces spectacles influencer leurs cultures nationales respectives. Ils se soucient aussi d'une commercialisation croissante de tous les aspects de la vie"*²⁵. A trop vouloir remplacer la vodka frelatée par le Coca-Cola aseptisé, il est à craindre, qu'à terme, on mélange les deux en un cocktail détonnant.

Le danger est donc grand de voir se manifester, individuellement et inconsciemment, une relation vainqueur / vaincu qui serait fort mal ressentie chez les militaires, vaincus par le Verbe plus que par les Armes, et chez les populations passant trop rapidement de la morale soviéto-communiste au libéralisme généralisé et destructurant. Les réactions de rejet ne sont pas à exclure. Du rejet à la révolte, il n'y a qu'un pas d'autant plus facile à franchir que les moyens de l'exprimer violemment ne manquent pas. L'argent des trafics, la prolifération des armes, la facilités des communications et l'exploitation des sentiments humains sont les ingrédients de ce cocktail explosif. C'est ainsi que l'OTAN ne peut apparaître comme le remède universel aux maux dont pourrait souffrir l'Europe Centrale et Orientale.



III) UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE CENTRAL.

Il faut donc comprendre que le choix d'une alliance nécessite le choix d'un mode de vie et de projets socioculturels. *"Il ne peut y avoir de communauté de défense sans qu'il y ait communauté de culture"*²⁶ parcequ' *"on crée comme on se bat: avec son âme et ses tripes"*²⁷. L'adjonction d'un dispositif de sécurité à la constitution d'une Union de l'Europe Centrale et Orientale présente l'intérêt d'offrir une solution qui minimise les risques tout en bénéficiant des acquis des institutions et organisations existantes. Dans ce cadre, l'élargissement de l'OTAN aux P.E.C.O. constitue alors moins une étape intermédiaire possible mais non indispensable qu'une utile finalité collective.

Dans un souci de commodité, ce dispositif pourrait être baptisé: Union pour la Sécurité de l'Europe Centrale et Orientale (U.S.E.C.O.).

31. Un dispositif de sécurité adapté.

Les paramètres généralement retenus pour juger de la longévité des alliances sont la dimension, la structure, les objectifs et l'idéologie (bien que la plupart des théoriciens de relations internationales en minimisent l'importance). En outre, il est plus facile de maintenir la coopération pour des objectifs spécifiques, dans des zones géographiques précises.

- Les dimensions de la nouvelle alliance tiennent moins à la lecture de chiffres bruts de superficie (2 millions de km²), de population (185 millions d'habitants), de forces armées (1 million d'hommes) ou de résultats économiques d'ensemble encore insuffisamment significatifs qu'à sa portée politique et historique. Disposant de deux façades maritimes, au Nord et au Sud, elle constitue un pont naturel entre l'UE et la Russie et un carrefour avec le monde turc étendu à l'Asie Centrale. Cette situation lui confère un rôle politique et stratégique naturel de type continental. On se souvient qu'en 1920, le Maréchal PILSUDSKI avait rêvé, en d'autres circonstances, d'une fédération regroupant aux côtés de la Pologne, la Biélorussie, l'Ukraine et la Lituanie.
- La structure peut aisément être calquée sur les organisations existantes et l'U.E.O. en particulier. En effet, l'U.E.C.O. procède de principes identiques à ceux de la construction

européenne. Mais, à l'inverse, le contexte de son édification doit permettre de considérer d'emblée et effectivement l'U.S.E.C.O. comme son bras armé. Ce dispositif stratégique à capacité militaire au service d'une politique clairement définie et partagée peut, en outre, constituer "*un point de repère dans horizon politique* [des PECO]"²⁸.

- Visant à assurer la Paix et la Liberté des populations qui la composent, l'objectif est alors clairement défini. Les menaces ont été évoquées et, si nécessaire, l'ennemi désigné sans fausse pudeur en vertu des principes qui fondent la stratégie des puissances continentales²⁹.
- L'idéologie, en tant que système de pensée fondant les relations extérieures autant que la cohésion intérieure, ne peut être une base acceptable de la construction de l'Europe Centrale et Orientale. Cette région en a déjà trop souffert par deux fois au cours de ce siècle. Mais peut-être est-il possible de trouver dans ce passé commun un élément, facteur de stabilité. Le souvenir partagé des heures sombres de la domination communiste, même supportée à des degrés divers, peut jouer le même rôle pour la longévité de leur alliance que celui de la compétition est-ouest qui devrait, selon B. Colson, maintenir les liens au sein de l'OTAN.

Il apparaît donc que les conditions minimales pour la constitution d'une U.S.E.C.O. adaptée à une zone géographique donnée confrontée aux problèmes spécifiques déjà abordés puissent être réunies.

32. Une nécessaire coopération avec les structures existantes:

Il en est des Etats comme des individus, "*la vie en société consiste à être soi-même, à affirmer sa personnalité sans porter atteinte à celle des autres*"³⁰. Or, comme il a été évoqué dans les aspects géopolitiques, la situation économique de cette partie du continent interdit qu'elle ne bénéficie pas de l'engagement et de l'aide de l'Union Européenne ainsi que de la coopération active de la Russie. En outre, un processus est en cours dont les acquis ne peuvent être négligés. Toutes les structures peuvent et doivent donc être mises à contribution.

- L'O.N.U., bien sûr, continue d'être le forum de concertation du plus haut niveau et de guider les principes fondateurs de l'U.E.C.O. et de l'U.S.E.C.O. Compte tenu du constat effectué *supra*³¹, il semblerait que les organismes dérivés soient les plus à même de contribuer au soutien d'une politique d'union des PECO. En outre, la situation de certaines régions du Monde pourrait indiquer que le centre du continent Eurasien ne bénéficiera pas de la priorité des engagements internationaux.
- "*Plus homogène que l'O.N.U., l'O.S.C.E. [pourrait jouer un] rôle de tuteur*", selon la formule de Gilles CURIEN. Au préalable, l'Organisation devra se doter du statut juridique qui lui fait défaut. Il semble que l'adoption par ses membres d'une "Charte de la Sécurité Européenne" pourrait y contribuer. Après avoir tiré les leçons des défaillances de son aînée, cette organisation pourrait alors devenir une O.N.U.-bis à la mesure du continent et adaptée à ses problèmes spécifiques en étant le point de rencontre naturel entre les pays membres de l'OTAN, de l'U.S.E.C.O. et de la C.E.I.
- Forte d'une expérience avérée et de la solidarité de ses membres actuels soudés par le souvenir de la Guerre Froide et parce qu'elle a, jusqu'à maintenant, évité le retour d'une confrontation militaire majeure, l'OTAN doit être préservée. Le dispositif de Partenariat pour la Paix ne doit pas être abandonné mais aménagé. De l'apprentissage de la pensée otanienne, il doit s'orienter vers un réservoir d'expertises où les européens auront un rôle prépondérant à jouer. Il aurait été relevé par une commission³² de l'OTAN que le coût de la "standardisation" des forces des nouveaux candidats serait insupportable à court terme. Il est donc fondé de s'interroger sur l'opportunité de cette standardisation. En revanche, la définition d'une "*interface standardisée*" dans l'esprit des G.F.I.M peut constituer une option acceptable pour la participation de forces de l'U.S.E.C.O. à des opérations de l'OTAN. Dans ce cadre, celle-ci

peut donc à la fois soutenir la nouvelle alliance et compter sur sa participation à des opérations de tout type justifiant soit l'engagement de tout le continent, soit celui, qu'il ne faudra jamais exclure totalement, de l'ensemble de monde libre.

- L'U.E. et l'U.E.O. apparaissent comme les outils majeurs de la constitution d'une alliance adaptée à l'Europe Centrale et Orientale. D'une échelle similaire, partageant des soucis stratégiques souvent identiques voire convergents, s'appuyant sur la présence de deux membres permanents du Conseil de Sécurité qui lui confèrent un poids supplémentaire et, surtout, partageant un passé commun bien antérieur à 1492, l'ensemble Européen de l'Ouest constitue l'allié naturel de l'U.E.C.O.
- Enfin, dans le concert de la construction du continent européen, la Russie ne doit pas, ne peut pas être négligée³³. Sa participation à la construction européenne est une garantie supplémentaire pour la sécurité du continent. En outre, elle était directement impliquée hier dans les difficultés rencontrées aujourd'hui par les pays d'Europe Centrale et Orientale. L'argument utilisé dans les années soixante et soixante-dix pour faire payer aux ex-puissances coloniales les difficultés du tiers-monde trouve ici une nouvelle pertinence. Mais, il s'agit plus d'un soutien politique et diplomatique nécessaire que d'une question purement économique que sa situation ne permet pas aujourd'hui de résoudre. L'Acte fondateur des relations OTAN-Russie peut favoriser la transparence de cette coopération. De plus, la construction de l'U.S.E.C.O. en coopération avec la Russie pourrait permettre de lever les obstacles liés à la position de l'Ukraine qui, tout appartenant à la C.E.I., souhaite d'affranchir de la tutelle de son puissant voisin.

Pour aplanir les difficultés, trouver les moyens ou l'expertise nécessaires et tenir compte de la situation en cours, la construction de l'U.S.E.C.O. ne peut s'affranchir d'organisations existantes mais perfectibles.

33. Une OTAN reconstruite.

La création de la nouvelle alliance permet à l'Europe d'être presque totalement couverte par trois grands ensembles de sécurité purement européens qui sont, d'Ouest en Est, l'U.E.O., l'U.S.E.C.O. et la C.E.I. La question se pose alors de la place de l'OTAN. Faut-il, comme le pense Hervé Coutau-Bégarie, *"tuer l'OTAN pour créer la défense européenne parce que deux oiseaux semblables ne peuvent faire leur nid dans le même buisson"* ? Faut-il, comme le suggéra par exemple le sénateur TAFT, *"proclamer une doctrine Monroe pour l'Europe"* et ainsi ne mettre en oeuvre la solidarité transatlantique que pour les questions relatives à la survie d'un ou plusieurs états? Il semble que cette dernière solution est la plus abordable. Car, sous réserve de la volonté politique sans faille que suppose l'acceptation du concept de sécurité proposé, elle privilégie une OTAN reconstruite plutôt qu'une dissolution, encore inacceptable, de l'organisation qui a garanti un demi-siècle de paix sur le continent.

La dissolution de l'OTAN, dont l'utilité a été rappelée par ailleurs, ne semble pas devoir être envisagée du fait, en particulier, des intérêts stratégiques du principal membre. Les États-Unis ne peuvent être absents de la défense et de la sécurité de l'Europe car ils y ont des intérêts vitaux qui en font un élément clef de leur propre stabilité. En outre, les européens eux-mêmes ne peuvent s'isoler du continent américain.

L'OTAN reconstruite pourrait s'articuler autour de quatre ensembles principaux: l'ensemble nord-américain, l'Union de l'Europe Occidentale, l'Union pour la Sécurité de l'Europe Centrale et Orientale et les autres alliés³⁴ qui, curieusement, sont situés à la périphérie de l'alliance. Le traité de Washington n'en serait pas modifié et le partenariat Russie - OTAN conserverait sa pertinence. Les actuels pays neutres pourraient continuer d'évoluer vers une meilleure participation à la sécurité du continent par le biais des organisations politiques

correspondantes. Et surtout, les relations transatlantiques seraient marquées par la complémentarité plus que par l'opposition. Enfin, des zones de responsabilité seraient ainsi définies qui pourraient donner satisfaction aux alliés américains sur la nécessaire prise en main par les européens de leurs problèmes spécifiques. Cette néo-OTAN permettrait aux organisations compétentes pour mandater (l'ONU actuellement et l'O.S.C.E. dans le futur) de disposer de pourvoyeurs de moyens adaptés à la situation dans l'esprit d'un concept GFIM étendu. Ceci éviterait ainsi la dramatisation qui peut être causée par l'engagement des grandes puissances. L'organisation du commandement pourrait, en outre, être plus proche des réalités politiques en conservant le commandement stratégique aux américains et en attribuant les commandements régionaux aux européens de la zone. Toutefois, une question délicate peut se poser sur les flancs, particulièrement au sud. Alors que le maintien d'un Commandement de la Baltique bénéficiant du soutien du Conseil des Etats de la Baltique est aisément envisageable, l'importance stratégique de la zone turque et la proximité de la question chypriote peut justifier la persistance d'un commandement non spécifiquement turc en raison de l'inévitable implication dans une crise régionale de l'U.E.O. ou de l'USECO via la Grèce ou les riverains de la Mer Noire.

Mais cette reconstruction de l'OTAN est intimement liée à la réalisation préalable des ensembles européens de sécurité. Cependant, elle peut être amorcée "en temps masqué" sous réserve que la Politique en tant que source des Buts reprenne sa place prépondérante sur l'économie et la réflexion sur les moyens.

★ ★ ★

CONCLUSION.

Ainsi, il apparaît que le dispositif actuel de sécurité du continent, hérité de la Deuxième Guerre Mondiale ou de la Guerre Froide, ne pourrait résoudre toutes les crises potentielles nées des menaces nouvelles faute de réactivité, de progressivité et de réelle homogénéité. En outre, l'OTAN reste l'expression concrète de la volonté de défense mutuelle de ce qui constituait initialement le bloc occidental. Mais, dans son élargissement, elle trouve la réponse à la chronique d'une mort, annoncée mais refusée, sans garantir pour autant l'absence de risques et d'effets pervers. Or, l'adjonction d'un dispositif de sécurité à la constitution d'une Union de l'Europe Centrale et Orientale présente l'intérêt d'offrir une solution qui minimise les risques tout en bénéficiant des acquis des institutions et organisations existantes.

La création d'une Union pour la Sécurité de l'Europe Centrale et Orientale peut donc constituer une réponse appropriée au souci des populations qui composent l'Union Européenne de l'Europe Centrale et Orientale de s'épanouir dans la Paix et la Liberté. En constituant un sous-ensemble autonome mais complémentaire d'une OTAN reconstruite, elle s'intégrera dans un dispositif global de sécurité au service de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe qui, dans le cadre des dispositions de la Charte des Nations-Unies, a déjà amorcé une mutation salutaire.

En dépit de la divergence de certaines des conceptions exposées avec les positions officielles en vigueur, il apparaît que la France peut trouver ici le champ d'une action politique à sa mesure tant il est vrai qu'*"être grand, c'est soutenir de grandes querelles"*³⁵. On ne peut donc que rejoindre Bruno COLSON lorsqu'il estime que *"face à la position dominante de la culture stratégique anglo-saxonne au sein du monde occidental, les nations du continent pourraient ainsi se rapprocher de la France, non pour s'opposer systématiquement aux anglo-saxons mais simplement pour maintenir des identités et des intérêts propres. A cet égard, la France a sans doute un leadership essentiel à assumer"*³⁶.

Il ne semble pas que ces propos sont en contradiction avec ce que le Président de la République Française déclarait le 7 février 1998 dans un entretien accordé au journal "Le Monde" :

"Notre responsabilité aujourd'hui est de comprendre que ce passage inéluctable vers un monde multipolaire peut et doit se faire sans crispation, sans humiliation, sans agressivité, en un mot avec d'avantage d'harmonie".



ANNEXE 1**ACRONYMES ET ABREVIATIONS**

ALBA = Opération humanitaire conjointe en Albanie de 1997.

C.I.D = Collège Interarmées de Défense.

C.J.T.F.: Combined Joint Task Force (en français: GFIM).

E.P.O. = Etudes Particulières à Option

G.F.I.M.: Groupe de Forces Interarmées Multinationaux (traduction de **CJTF**)

ONU = Organisation des Nations Unies.

OTAN = Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

O.S.C.E. = Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

PECO = Pays d'Europe Centrale et Orientale.

PESC = Politique Extérieure et de Sécurité Commune.

S.G.D.N. = Secrétariat Général de la Défense Nationale.

U.E. = Union Européenne.

U.E.C.O. = Union d'Europe Centrale et Orientale.

U.S.E.C.O. = Union pour la Sécurité de l'Europe Centrale et Orientale.

ANNEXE 2.

BIBLIOGRAPHIE

- Atlas des Européens. Gérard Challiand et Jean Pierre Rageau.
- L'Etat du Monde 1998.
- L'Europe vers la guerre. Paul-Marie Coûteaux. Ed. Michalon 1997.
- Les grands débats européens. Fabrice Fries. Ed. du Seuil . 1995.
- Europe: repenser les alliances. Bruno Colson Ed. Economica 1995.
- Les fondements de la sécurité et de la paix en Europe à l'horizon 2000 et leurs conséquences sur l'actuelle Europe occidentale. Secrétariat Général de la Défense Nationale.
- Une géopolitique pour l'Europe: vers une nouvelle Eurasie? Pierre Béhar.
- "La Dynamique nationale en Europe Centrale et Orientale: les modèles théoriques" par Christian MERLIN. Revue STRATEGIQUE n° 50.
- "Diplomatie et outil militaire". J. Doise et M. Vaïsse. Imprimerie Nationale. Paris 1987.
- "C'était de Gaulle" Tomes 1 et 2 . A. Peyrefitte Ed Fayard 1994, 1997.

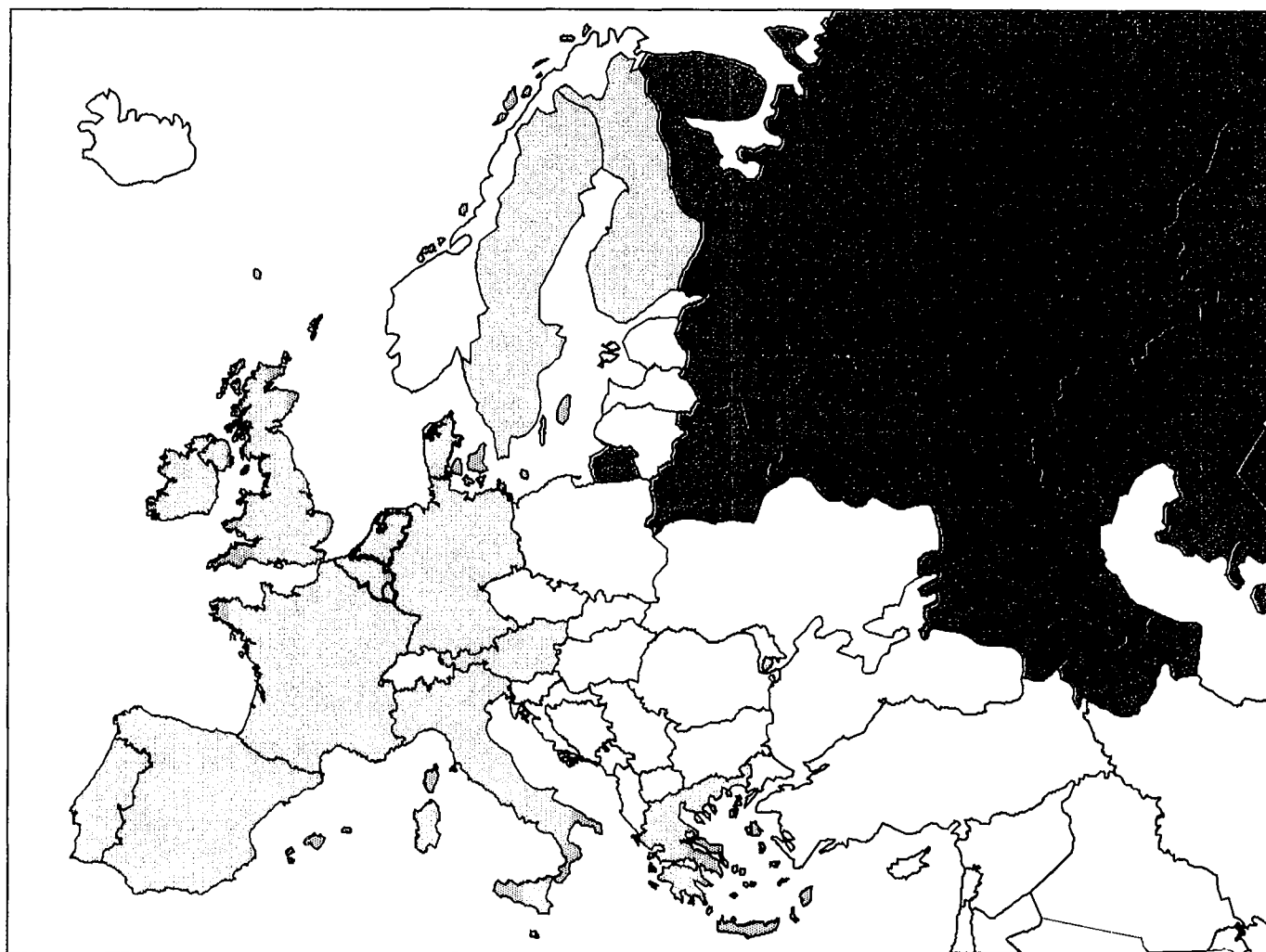
***NOTA:** La défense européenne, les alliances et l'élargissement de l'OTAN font l'objet d'une (très) abondante bibliographie dont une partie non négligeable est disponible dans les centres de documentation de l'Ecole Militaire (C.I.D., DEMSAT et I.H.E.D.N). Les impératifs de gestion du temps ont empêché d'en faire une consultation exhaustive et imposé de faire des choix drastiques. Mais trois constats sont frappants. D'une part, nombre d'ouvrages portant la mention "europe" en titre se limitent à l'Union Européenne, élargie ou non. D'autre part, l'actualité et la rapidité de mise en oeuvre des processus d'élargissement en font tomber beaucoup dans une obsolescence trompeuse. Enfin, certains apparaissent rapidement marqués par la "socialisation des élites", le parti pris pour une institution donnée ou la partialité politicienne. L'exhaustivité devient donc illusoire et impose au rédacteur de s'en remettre à une sélection nécessairement imparfaite.*

ANNEXE 3: NOTES.

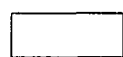
- ¹ Le préambule et le titre I, article B du Traité sur l'Union Européenne restent une des rares références.
- ² Pologne, Hongrie, République Tchèque.
- ³ On notera que dans le domaine des relations internationales sur lesquelles l'ONU a la haute main ce mot n'a plus guère de sensés dans son acception onusienne. En effet, selon le §2 de l'Art 53 du Chapitre VIII, l'Ennemi est défini comme tout Etat qui, au cours de la Seconde Guerre mondiale, a été l'ennemi de l'un quelconque des signataires de la présente Charte
- ⁴ La Crise des Fondements Ed. Economica p. 118.
- ⁵ Selon Vlahos les Européens n'ont évoqué l'Occident qu'en présence des Américains, car ils avaient besoin de leur protection. Le terme n'a toujours été qu'un euphémisme pour désigner la culture américaine globale.
- ⁶ "Europe: Repenser les alliances" de Bruno COLSON Ed. Economica. Cet ouvrage est en tout point remarquable. Il mérite une attention soutenue et sa lecture a considérablement enrichi la réflexion du rédacteur.
- ⁷ La socialisation des élites est la prise en compte par les élites d'une puissance secondaire d'idées générales, ni philosophiques ni de basse politique, afin de palier l'échec d'idées antérieures propres mais prise en défaut par la survenance d'une guerre. Ce n'est en fait que l'instauration d'une pensée unique d'origine étrangère comme palliatif à des idées jugées dépassées ou inadaptées. B. COLSON op. cit. p 80.
- ⁸ P. Béhar, Une géopolitique pour l'Europe. Vers une nouvelle Eurasie? Ed. Desjonquères.
- ⁹ B. COLSON citant Bob van den BOS fait remarquer aussi que les réunions débouchent sur des communiqués finals qui donnent l'impression que la division des tâches a enfin été décidée, généralement à l'avantage de l'institution où s'est tenue la conférence. Op. cit p 110.
- ¹⁰ Art 51. Ch VIII.
- ¹¹ "agressions": L'ONU les définit dans la résolution 3314 du 14/12/1974. En particulier Art 1 et 3.
- ¹² Le parti communiste de G. Ziouganov a réalisé 22,3 % des voix aux élections à la Douma russe en 1995.
- ¹³ ou sa reconversion en nationalisme extrême.
- ¹⁴ "Je crains les grecs même lorsqu'ils portent des cadeaux (sous entendu aux dieux)." Citation de Virgile connue des latinistes pour illustrer une règle de grammaire sur le participe présent.
- ¹⁵ Cf la conférence de Mr PARMENTIER sur l'OTAN et l'U.E.O..
- ¹⁶ Bruno COLSON définit la "culture stratégique" l'ensemble des pratiques traditionnelles et des habitudes de pensée qui, dans un Etat, gouvernent l'organisation et l'emploi de ses forces militaires au service de ses objectifs politiques" in "La culture stratégique américaine. L'influence de Jomini. Ed. Economica page 1.
- ¹⁷ le mot est pris dans son sens le plus large.
- ¹⁸ d'aucun dirait gaulliste selon la formule du Général de Gaulle: "Être gaulliste, c'est n'être ni à droite, ni à gauche; c'est être au dessus, c'est être pour la France" cité par A. Peyreffite. "C'était de Gaulle" Tome II. P 182
- ¹⁹ Il semble que ce soit le principal reproche que l'on puisse adresser au fort intéressant ouvrage de Pierre-Marie COUTEAUX "L'Europe vers la guerre" Ed. Michalon, 1997.
- ²⁰ O.O.T.W. = operations other than war.
- ²¹ J.C. CASANOVA directeur de la revue Commentaires. Le Fig. 19/2/97
- ²² Dans l'esprit de S. HUNTINGTON in "Le Choc des Civilisations" bien que celui-ci évoque plutôt la fracture culturelle entre la chrétienté occidentale d'un côté et la chrétienté orthodoxe et l'Islam de l'autre.
- ²³ Scénario S2: l'élargissement sans limites.
- ²⁴ Scénario S3: l'exclusion annoncée.
- ²⁵ B. COLSON Op. cit. P 205.
- ²⁶ B. COLSON Op. cit p. 163
- ²⁷ Régis DEBRAY
- ²⁸ Expression que Gilles CURIEN utilise à propos de l'OTAN dans son exposé sur "Un ordre pan-européen peut-il se substituer à l'équilibre des alliances?" aux Journées d'études de Paris (1990) sous l'égide du S.G.D.N.
- ²⁹ "Pour les puissances maritimes, l'ennemi ne peut être désigné à l'avance: quiconque menace l'équilibre des forces est l'ennemi. [...] Les alliances continentales se sont toujours définies par rapport à un ennemi" B. COLSON Op. Cit. p. 87.: " La plupart des pays voient leur politique étrangère dictée par leur situation géopolitique et par le comportement de leurs voisins. La G.B. et les USA ont depuis longtemps le luxe' de pouvoir choisir, e qui leur donne la sensation d'être moralement supérieurs. Les continentaux n'ont pas le temps de penser à ce qui est moral ou pas: ils doivent agir." P.89.
- ³⁰ Ch. De Gaulle, cité par A. Peyreffite.
- ³¹ voir 1 ère partie: un héritage de la Guerre Froide.
- ³² dont les conclusions ont, en partie, été rendues publiques par la revue "Defense News"
- ³³ voir "La stabilité du continent eurasiatique par le division raisonnée..." , 4° partie.
- ³⁴ Islande, Norvège, Danemark et Turquie.
- ³⁵ Hamlet. Citation en exergue de l'avant-propos "Au fil de l'épée" . Ch de Gaulle.
- ³⁶ B COLSON Op. Cit. p 108.

ANNEXE 4

Carte 1: l'organisation politique proposée.



UNION EUROPENNE



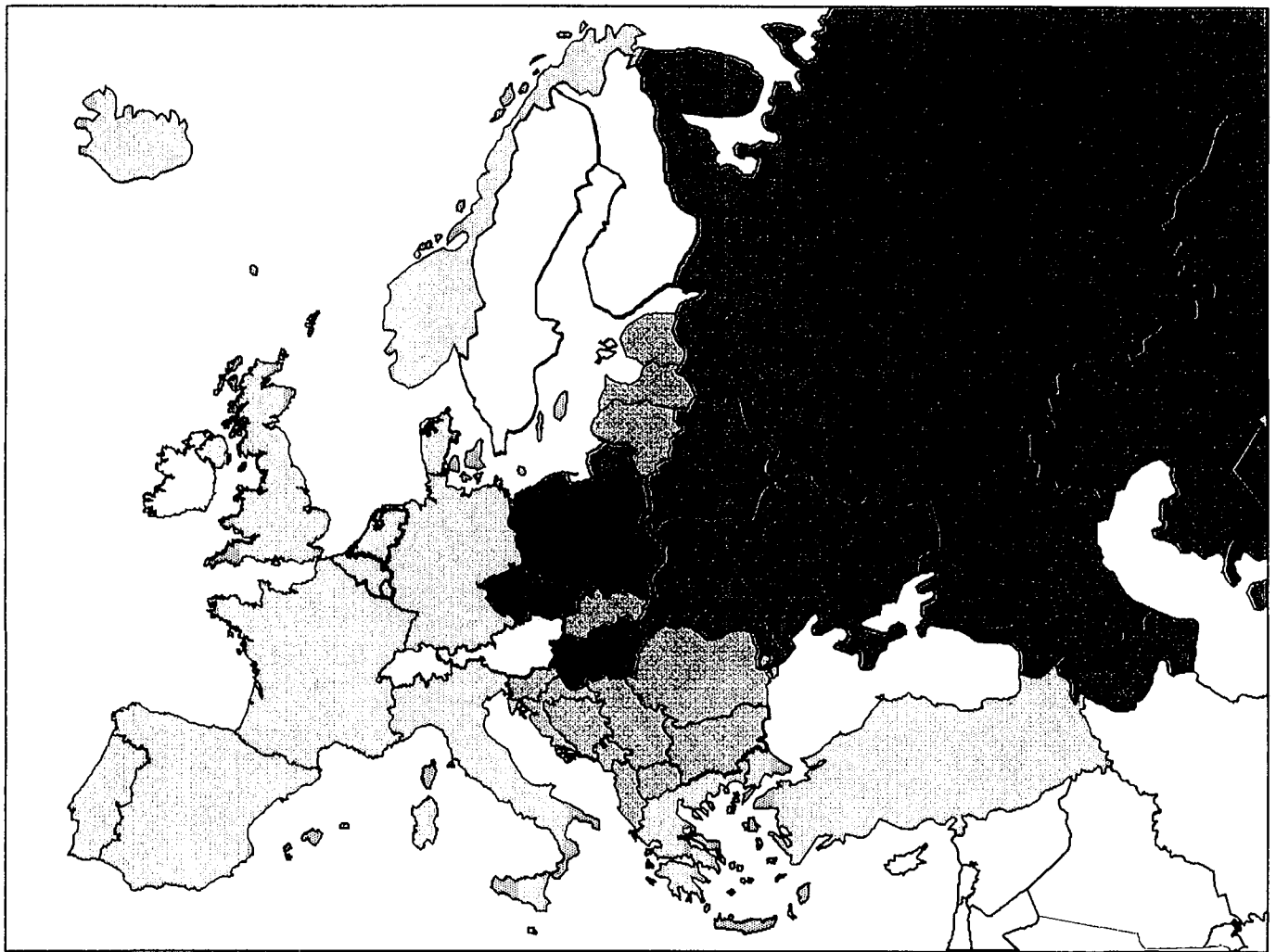
UNION D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE



C.E.I. - UKRAINE et MOLDAVIE

ANNEXE 4

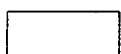
Carte 2: les alliances majeures actuelles.



O.T.A.N.



Futurs membres de l'OT.A.N.



NEUTRES



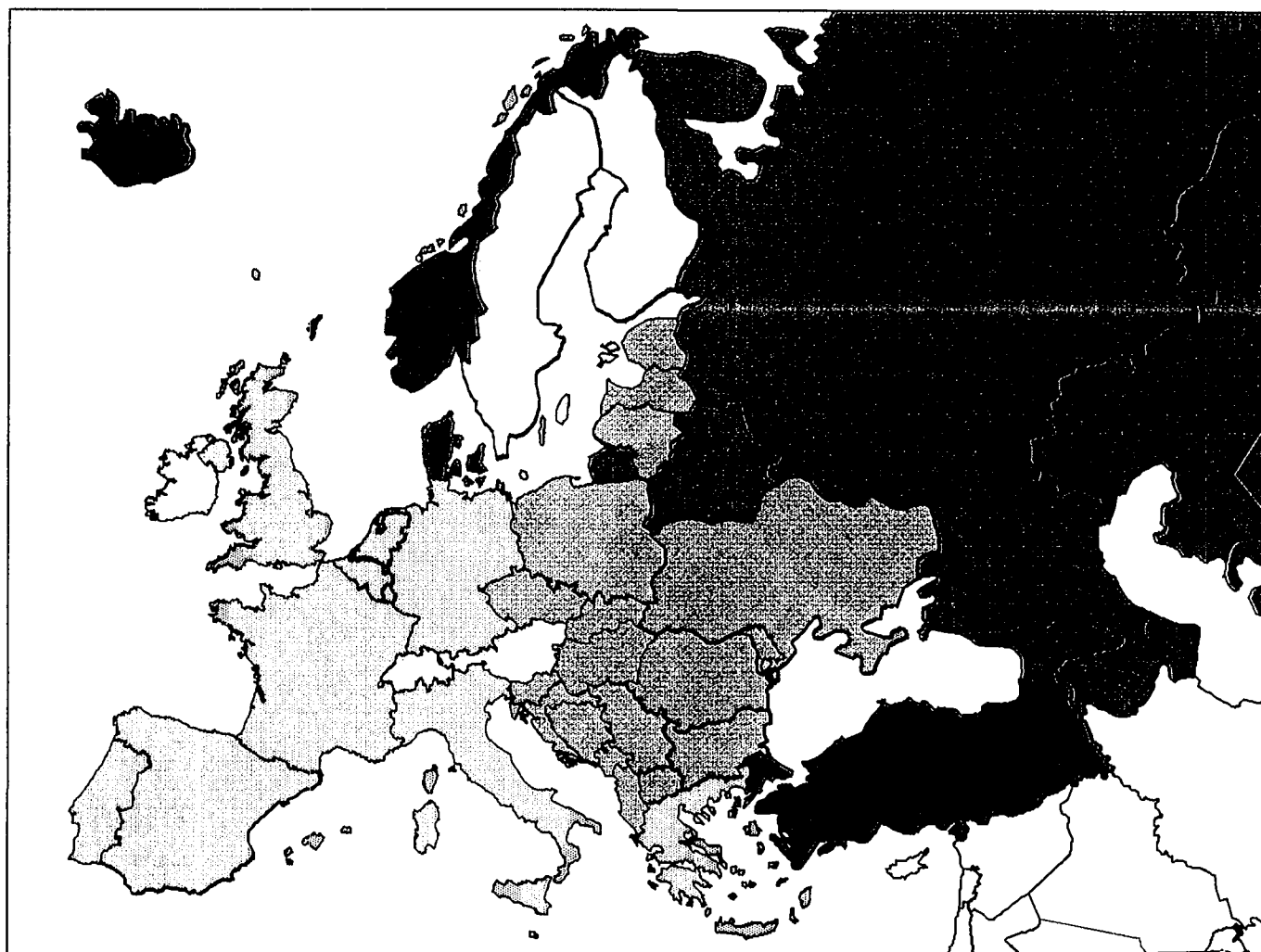
Les exclus potentiels








C.E.I.

ANNEXE 4

Carte 3: les alliances renouvelées.



-  UNION de l'EUROPE OCCIDENTALE
-  UNION pour la DEFENSE
de l'EUROPE CENTRALE et ORIENTALE
-  Autres pays de l'OT.A.N.
-  NEUTRES
-  C.E.I. - UKRAINE et MOLDAVIE